

Comité International pour le Respect et
l'Application de la Charte Africaine des
Droits de l'Homme et des Peuples



CIRAC - ICRAC

International Committee for the Respect
and Application of the African Charter on
Human and Peoples' Rights

Le CIRAC est une organisation non gouvernementale dotée du Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC et du
Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

**18^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Palais des Nations, Genève, 12 – 30 septembre 2011**

Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

SOUDAN

Déclaration de

MALUZA Wasiluadio Mavula M.
Président du CIRAC

Palais des Nations, 23 septembre 2011

CIRAC P.O.Box 82 CH-1211 GENEVA 20 (Suisse)
Tel. : (41) 79 675 83 25 E-mail : icraccirac@yahoo.fr

Monsieur le Président,

A l'occasion de la présentation du rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan, notre organisation a rappelé qu'en dépit de difficultés, le Soudan s'était résolument engagé à promouvoir une nouvelle et réelle dynamique de paix et de réconciliation par la signature de différents accords de paix comme ceux de d'Abuja et de Doha.

La tenue d'élections libres en 2010 et du référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan dans un climat politique dénué de toute violence, peur ou intimidation est venu confirmer cet engagement. Nous avons noté que des défis restent à relever dans le domaine de la protection des droits humains et de la stabilité politique du pays, notamment au Sud-Kordofan et avons encouragé les autorités soudanaises à accorder une attention prioritaire à cette situation.

Les différentes réformes en cours, en vue d'une meilleure protection des droits de l'homme, les mesures prises pour l'instauration rapide de la justice et de l'état de droit au Darfour et pour assurer l'accès de tous les enfants à l'enseignement méritent le soutien de la communauté internationale.

L'indépendance du Sud-Soudan que nous avons saluée comme une percée majeure, ne doit pas affaiblir l'unification du continent africain ni fragiliser davantage une région des Grands Lacs déjà fort meurtrie depuis plusieurs décennies. Nous appelons la communauté internationale et le Conseil des Droits de l'Homme à fournir l'assistance technique dont le Soudan et le Sud-Soudan ont tant besoin en ce moment, pour renforcer leurs capacités en matière de protection des droits humains, consolider l'état de droit et faire échec aux manœuvres des « ennemis de la lumière et de la paix » qui cherchent à recoloniser l'Afrique et ses peuples.

Au regard de ce qui vient d'être souligné, nous recommandons au Conseil des Droits de l'Homme d'adopter le rapport présenté par le Groupe de travail sur l'Examen Périodique du Soudan.

Je vous remercie.